

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

JEUDI 13 DÉCEMBRE 2018 à 20 h 00

**À l'hôtel de ville (Salle du conseil municipal)
À l'ordre du jour :**

FINANCES

POINT N°1 DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES SUR LA BASE DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES.

ADMINISTRATION GENERALE

POINT N°2 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 1ER JUIN 2017.
POINT N°3 RÉGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES - CONVENTION FINANCIÈRE AVEC LA

POINT N°4 COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU PAYS DE GEX (CCPG)
AVIS DE LA COMMUNE DE DIVONNE-LES-BAINS CONCERNANT LA RÉDACTION DES STATUTS ACCOMPAGNANT

POINT N°5 L'ÉVOLUTION DE L'INTERCOMMUNALITÉ EN COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
AVENANT N°4 À LA CONVENTION DE FINANCEMENT DES SERVICES D'ACCUEIL, D'INFORMATION, DE
PROMOTION, DE COMMERCIALISATION ET D'ANIMATION TOURISTIQUES DE L'OFFICE DE TOURISME DE
DIVONNE LES BAINS.

DOMAINE - ASSURANCES

POINT N°6 OUVERTURES DOMINICALES DES COMMERCES DE DÉTAIL POUR L'ANNÉE 2019

RESSOURCES HUMAINES

POINT N°7 APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE

SCOLAIRE

POINT N°8 SIGNATURE DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER

POINT N°9 CHEMIN DE L'ETRAZ- CONVENTION DE SERVITUDE ET DE MISE À DISPOSITION CONSENTIE PAR LA COMMUNE

POINT N°10 DE DIVONNE-LES-BAINS AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ ENEDIS - PARCELLE CADASTRÉE SECTION A N°125
QUARTIER DE LA GARE - PORTAGE EPF - AVENANT À LA CONVENTION SIGNÉE AVEC L'EPF DE L'AIN POUR LA

POINT N°11 PARCELLE AO N°325 (CONSORTS GRIMA)
AVENUE DE LA GRANDE CHAMPAGNE- CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR LA SCCV ÔDIVINE AU

POINT N°12 PROFIT DE LA COMMUNE- PARCELLE AO N°384 EMPRISE DE 96 M².
CHEMIN DES MARES – CESSION À TITRE GRATUIT CONSENTIE PAR LA SCI DIVONNE MARES - SOCIÉTÉ OGIC

AU PROFIT DE LA COMMUNE – PARCELLE AO N°543 ISSUE DE AO N°290

FINANCES

POINT N°13 EQUIPEMENT PUBLIC : SALLE POLYVALENTE SUR LE SITE DE L'HIPPODROME
POINT N°14 BUDGET ANNEXE AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE - DÉCISION MODIFICATIVE N°2 -
POINT N°15 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE - DÉCISION MODIFICATIVE N°3 - EXERCICE 2018

COMMANDE PUBLIQUE

POINT N°16 FOURNITURE ET POSE DE BORNES ET BARRIÈRES POUR LA SÉCURISATION DU MARCHÉ DOMINICAL - MARCHÉ
COMPLÉMENTAIRE - ENTREPRISE EIFFAGE

POINT N°17 FOURNITURE ET POSE DE BORNES ET BARRIÈRES POUR LA SÉCURISATION DU MARCHÉ DOMINICAL -
MODIFICATION DE MARCHÉ N°1 - ENTREPRISE EIFFAGE

Le 6 décembre 2018



Pour le Maire
La première adjointe,
Véronique Baude

Etienne BLANC